

De ministre à citoyenne

Année 1999 : le canton croule sous les dettes, le collège gouvernemental dysfonctionne, les vaudois ont le moral en berne. Ils élisent une Constituante de 180 membres pour repenser le fonctionnement et le rôle de l'Etat. Ces derniers s'organisent en six commissions thématiques. L'une d'elle, responsable du « découpage territorial », donne lieu d'entrée à une belle bagarre pour sa présidence : tous les représentants de droite se liguent contre Anne-Catherine Lyon, proposée par la gauche : pensez-donc, cette femme qui soutient un canton à quatre districts, va démonter ce Pays de Vaud par ses idées révolutionnaires !

Mais l'eau coule inexorablement sous les ponts. La nouvelle Constitution à dix districts (juste milieu vaudois entre les dix-neuf de l'époque et les quatre proposés) est acceptée par le peuple et entre en vigueur avec de nouvelles autorités le 14 avril 2003. Anne-Catherine Lyon accède au Conseil d'Etat.

Depuis quinze ans, Anne-Catherine Lyon fait partie du paysage politique vaudois. Le contexte a beaucoup évolué, le canton se porte bien ; la nouvelle Charte fondamentale a certainement largement contribué à cette embellie, mais les personnalités qui constituent le gouvernement, avec leur capacité à s'entendre et à travailler ensemble en font aussi un élément déterminant.

Un court regard dans le rétroviseur met en évidence l'immensité de la tâche accomplie dans le Département Formation, Jeunesse et Culture, dans les divers domaines qui s'y rattachent: réformes scolaires évolutives et intégratives, loi sur le personnel (qui touche en particulier les enseignants), protection de l'enfance, enseignement spécialisé, bourses d'études, accueil de jour des enfants, Université, Hautes écoles spécialisées, écoles de musique, aide à la culture, patrimoine matériel et immatériel...

Cette liste à la Prévert, non exhaustive, révèle l'ampleur des lois revues et modernisées sous la houlette d'Anne-Catherine Lyon en trois législatures. C'est un énorme travail, accompli avec savoir-faire, concertation, grand professionnalisme et discrétion.

A l'heure du bilan, il est instructif d'observer l'attitude des médias. Le peu d'aisance face à ces dernières, le fait de ne pas chercher les coups politiques avant tout, mais d'être une femme de dossiers plus qu'une grande communicatrice, l'habitude de garder sa vie privée à l'abri des projecteurs sont relevés au détriment des nombreux dossiers sortis de l'oubli, menés à terme ou mis en travail avec ardeur et pugnacité.

Depuis le 1^{er} juillet 2017 reste pour cette discrète et efficace ministre de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture la satisfaction personnelle de s'être donnée corps et âme pendant quinze ans à cette belle mission au service de la population vaudoise.

L'annonce le 14 juin du retrait du Conseil fédéral de Didier Burkhalter, autre personnalité politique de valeur, mais peu et discrète face aux journalistes a donné lieu à quelques heures de bilan ; mais trois heures après la nouvelle, les feux de l'actualité étaient déjà braqués sur le potentiel successeur. Ainsi va la politique dans notre pays : le ministre redevient citoyen en quelques heures ! Et c'est bien ainsi.

Josiane Aubert, ancienne constituante, députée, conseillère nationale